

MANIOC.org

Médiathèque Michel-Crépeau

Communauté d'agglomération de La Rochelle

MANIOC.org

Médiathèque Michel-Crépeau

Communauté d'agglomération de La Rochelle

JOURNAL
DE SAINT-DOMINGUE.

FÉVRIER 1767.

SUITE

*De la Description topographique de la Partie
du Sud de la Colonie Française de Saint-
Domingue.*

AVANT de faire connoître les différens cantons dans lesquels la *Plaine-du-Fond* se divise, nous croyons qu'il est à propos de donner une légère description de l'*Isle-à-Vache*.

La pointe du sud ou la plus méridionale de l'*Isle-à-Vache*, est à l'est de la pointe de l'*Abacou*, & en est à peu près distante de trois lieues. Cette Isle s'étend de l'ouest-quart-sud-ouest à l'est-quart-nord-est quatre lieues en longueur, & deux lieues en sa plus grande largeur, qui est tout-à-fait à l'ouest. Elle est resserrée à l'est, & n'a pas une lieue de large; mais la terre y est plate, & le terrain bon: la partie de l'ouest est montagneuse & stérile, mais couverte de bois.

Tome IV.

MANIOC.org

Médiathèque Michel-Crépeau

Communauté d'agglomération de La Rochelle

C'est dans cette Isle que les navires font leur bois de fardage : son mouillage est fort au large dans la partie de l'ouest. La pointe de l'est se trouve exactement au sud de la baie de *Saint-Louis* ; cette partie est couverte en avant par le récif de *la Folle*, qui s'étend demi-lieue au large, court ensuite du sud au nord près de deux lieues, & se replie enfin au nord-nord-est deux autres lieues. Ce récif est très-dangereux pour les navires qui viennent de France ; plusieurs s'y sont perdus : c'est pourquoi il est expédient de s'en défier à bonne heure, crainte d'y être affalé par les brises. Au nord de l'*Isle-à-Vache* est la *Caye* ou l'*Islet-à-l'eau*, ainsi nommé, parce qu'il y a une source d'eau douce ; & sous le vent de celui-ci l'*Islet-à-Pernantey* & quelques autres islets. Il n'y a que des Pêcheurs sur l'*Isle-à-Vache* ; il est même défendu d'y faire des cultures, & d'y couper du bois.

La plaine du *Fond-de-l'Isle-à-Vache* se divise, comme nous l'avons dit plus haut, en différens cantons, tels que l'*Acul*, *Torbek*, le *Vieux-Bourg*, les *Cayes*, l'*Islet*, &c. Au nord-ouest de *Torbek* est le *Boucan-de-la-France*, & *Jean-Dezé* est au nord-ouest de celui-ci. La *Plaine-à-Jacob* est située sur la ravine orientale de la *Ravine-du-Sud*, au dessus de l'*Islet*. Ce canton, qui est très-étendu, comprend dans ses hauteurs celui

du *Parc*, rempli de collines, & qui s'étend jusqu'au Quartier de *Cavaillon*. Le sol de la plaine du *Fond-de-l'Isle-à-Vache* est admirable. Les terres y sont d'une fertilité singulière pour les plantes nécessaires à la vie. Sa partie méridionale étoit autrefois plutôt noyée qu'arrosée, & les rivières en grand nombre qui la traversent, laissoient en plusieurs endroits des flaques d'eau & des marécages. Les cultures s'en ressentoient ; car, quoique l'indigo y vînt parfaitement, il rendoit beaucoup moins que dans le canton de l'*Abacou* ; ce qui décida les Cultivateurs aisés à lui préférer le sucre : les cannamelles y vinrent avec une vigueur & d'une beauté qu'on voyoit rarement ailleurs ; mais la trop grande humidité du terroir, sur-tout dans les habitations voisines de la mer, rendoit les sucres très-inférieurs, parce qu'ils étoient trop gras, & qu'ils se purgeoient difficilement de leur sirop. L'industrie, la patience, le travail des Colons ont levé tous les obstacles. Ils ont fossé leurs terres pour faciliter l'écoulement des eaux, avec tant de succès, que la plûpart fabriquent aujourd'hui du sucre très-beau, & que les autres acquierent de jour en jour un nouveau degré de perfection. Le coton & le café qu'on a planté en plusieurs endroits, ont réussi ; mais ils rendent beaucoup moins que dans les montagnes : on en recueille fort peu.

& le sucre est le principal revenu de ce quartier. La *Plaine-à-Jacob*, au nord de la *Ravine-du-Sud*, est aussi très-fertile, & n'a jamais souffert de la trop grande humidité qui incommodoit le reste de la plaine; car elle péchoit par un défaut contraire, n'étant baignée par aucun ruisseau. On a été obligé, pour y remédier, de creuser des puits qui ont jusqu'à 160 pieds de profondeur. C'est dans ce canton que se fait le plus beau sucre de la plaine. Les établissemens en Sucrerie exigent de grandes dépenses & conséquemment de grandes facultés; aussi ne se forment-ils d'ordinaire que lentement. Avec une paix durable & les secours du Commerce de France, toute cette plaine pourroit s'établir; car il reste encore du bois debout dans quelques endroits qui sont concédés, ainsi que les mornes les plus reculés. Les pluies y étoient autrefois très-abondantes; mais les défrichemens considérables les ont fait cesser, & ce quartier éprouve aujourd'hui de longues sécheresses. On doit observer, ce qui n'est pas ordinaire dans le reste de l'Isle, qu'il ne pleut presque jamais au *Fond* qu'après minuit & le matin, & que les soirées y sont presque toujours belles. Depuis que les pluies ont diminué, les sécheresses fréquentes ont fait chercher aux Colons les moyens d'arroser leurs terres. On a déjà distribué la rivière de *Jean-Dezé*

à ceux de son voisinage, & celle de l'*Acul* aux Habitans du *Boucan-de-la-France* qui étoient à portée d'en faire usage. Plusieurs autres Particuliers tirent parti des rivières qui naissent chez eux, soit pour faire aller des moulins, soit pour arroser. La rivière de l'*Islet*, qui coule dans un pays haché, & qui n'a pu servir à ce dernier objet, a été employée à faire tourner des moulins; mais le plus grand des travaux entrepris pour l'arrosage, est celui qu'on fait au haut de la *Ravine-du-Sud*: il est à présumer que toute la *Plaine-à-Jacob* y pourra participer. On se formera une idée de l'importance de cet ouvrage, qui n'est pas encore fini, par la somme de 720 mille livres qu'on donne à l'Entrepreneur. Les montagnes qui bordent cette plaine à l'ouest & au nord, sont très-fertiles; mais les côtières exposées au sud des mornes qui séparent ce quartier de *Cavillon*, sont stériles & sans eau, comme il est ordinaire dans cette Isle en de semblables expositions. Malgré leur aridité, toutes ces côtières sont cependant concédées.

On compte dans cette plaine 117 Habitations remarquables, parmi lesquelles on compte 70 Sucreries, dont 10 établies en Raffineries font du sucre terré, suivant les circonstances. En établissant ce quartier, on n'érigea qu'une Paroisse, & on bâtit le vieux Bourg à peu près au milieu de la côte, à

4000 pas dans l'ouest du lieu où est aujourd'hui la Ville des *Cayes*, & à 2000 pas à l'orient de celui où est maintenant *Torbek*. Ce Bourg fut entièrement ruiné par un ouragan en 1725 ; & comme le quartier devenoit de jour en jour plus considérable , on le divisa en deux Paroisses , & on établit deux nouveaux Bourgs sur le bord de la mer , l'un , nommé *Torbek* , à l'embouchure de la riviere du même nom , & l'autre appelé les *Cayes* , à cause de celles qui environnent la rade où mouillent les navires. Ce dernier est situé entre la riviere des *Cayes* & celle de l'*Islet* , à 500 pas de celle-ci & sur les rives de l'autre. La distance de ces deux Bourgs est d'environ 6000 pas. On vouloit d'abord que *Torbek* fût le principal ; on lui avoit même déjà donné le nom de Ville : mais il ne put prendre aucun accroissement , soit parce que la rade n'a aucun abri du côté du sud-est , & que la mer y étant toujours grosse , les embarquemens s'y font avec difficulté , soit par quelque autre vice local ; il n'est composé que de 50 maisons , & tout le commerce s'est jetté dans le Bourg des *Cayes* , qui s'est tellement augmenté qu'il est aujourd'hui la Ville principale de la Partie du Sud. Sa situation cependant étoit d'abord encore plus désavantageuse que celle de *Torbek* ; on l'avoit fondée dans un marais dont le sol étoit couvert

d'un demi-pied d'eau, quand les rivières venoient à grossir, & la mer à battre en côte, ce qui arrivoit souvent. Les vapeurs putrides qui s'en élevoient, infectoient l'air, & causoient des maladies continuelles & des morts très-fréquentes. Le Port n'est pas excellent; il est sans abri, ainsi que la rade de *Torbek*: c'est un bassin capable de contenir 100 navires marchands, formé ou environné par une chaîne de cayes ou de récifs à fleur d'eau, qui laissent entre eux trois passes, dont l'orientale n'est que pour les plus petits bâtimens. La passe du sud a 21 pieds d'eau de profondeur, & l'occidentale n'en a que 14. L'ancrage est peu profond, mauvais fond & de peu de tenue; on n'y est à l'abri d'aucun vent, & les cayes qui couvrent le port, ne sont pas assez élevées pour rompre l'effort des vagues qui viennent du large. Des expériences malheureuses en 1751 & 1754, dans le mois de septembre de ces deux années, ont convaincu du peu de sûreté de ce port; car les navires qui s'y trouverent, furent presque tous jetés à la côte par des ouragans. Il ne seroit cependant pas impossible de remédier à cet inconvénient; on a même à ce sujet proposé plusieurs moyens: le premier & le meilleur seroit de conduire sur les récifs qui bordent le port, les carcasses des vieux bâtimens condamnés par vétusté, de les remplir de

pierres, & à la faveur de leurs masses, remparts suffisans contre les vagues, élever à droite & à gauche un double môle qui n'auroit qu'une entrée au sud, qu'on pourroit fermer par une chaîne. Le second seroit de creuser dans la riviere des *Cayes* un bassin où tous les navires seroient amarrés à quais & en sûreté. Quoique ce projet soit praticable, on n'a pas assurément considéré les frais énormes de l'excavation : cet ouvrage d'ailleurs seroit-il permanent, & la riviere dans ses débordemens ne combleroit-elle pas bientôt le nouveau bassin ? Le troisieme expédient proposé est le moins coûteux & le plus facile : on devroit, ainsi qu'à la Martinique, prévenir les hivernages, & envoyer les navires passer cette mauvaise saison dans la baie des *Flamands*, où ils peuvent se rendre dans une matinée. On ne donne la préférence à cette baie sur celle de *Saint-Louis*, que parce qu'il faut souvent plusieurs jours pour remonter des *Cayes* à ce dernier endroit. Tous ces projets ont resté sans exécution, & le commerce continue à se faire avec la même affluence & la même sécurité. Les trois passes sont protégées par une batterie chacune, construite en maçonnerie, à cent pas l'une de l'autre ; celle de l'est est de 6 canons ; celle du sud de 10, & celle de l'ouest de 4.

Si le port des *Cayes* a été négligé, on a

réparé par des travaux immenses les irrégularités de la Ville; on a tenté avec les plus grands succès de corriger les vices locaux. Le sol est élevé & à l'abri des eaux des rivières & de la mer; celle des pluies n'y est même plus stagnante: on y est parvenu en fossant & en apportant des terres, du sable, des madrepores, des roches à ravier, &c. Cinq cens maisons, dont plusieurs en maçonnerie, embellissent la Ville des Cayes; elles sont très-solides, & ont des étages au dessus du raiz de chaussée. Les rues sont droites & larges; les chemins qui y conduisent, commodes & praticables en tout tems; & l'air qui s'est purifié y est incomparablement meilleur qu'autrefois. L'époque de l'embellissement de cette Ville peut se fixer à 1750. Avant ce tems, les Commandans du Quartier du Fond s'opposoient à son accroissement, dans l'espérance de procurer celui de Saint-Louis. Mais le Commerce ne se porte jamais que dans les lieux où il trouve ses avantages: pouvoit-il en espérer à Saint-Louis, quartier stérile & conséquemment sans acquéreurs? D'ailleurs on ne devoit guere s'attendre que les Habitans du Fond fréquentassent cette dernière Ville; car la distance & les chemins rendus dangereux par les débordemens des rivières, y mettoient un obstacle. La proximité des Cayes au contraire levoit toutes les difficul-

tés, & les attiroit de préférence. Les negres esclaves de toute la plaine y apportent leurs menues denrées, & font un immense commerce de détail en argent comptant, base de celui qui se fait à crédit avec les Colons; car ceux-ci, presque toujours dépourvus d'especes, ne peuvent souvent payer qu'en denrées de leur crû. On ne doit donc pas être étonné que les Habitans du *Fond* sollicitent depuis long-tems en Cour le transport aux *Cayes* des Jurisdctions civile & d'Amirauté établies à *Saint-Louis*, ou l'érection de nouveaux Sieges. Ils paroissent fondés à cause du grand éloignement de ces Tribunaux, & des fatigues, dépenses & retardemens très-préjudiciables au commerce & aux cultures.

Presque tous les Navires marchands Français qui commercent au Sud de cette Isle, viennent aux *Cayes* pour y charger. Les Sucrieries dans les autres quartiers de cette Partie du Sud sont si rares, qu'il n'est pas surprenant que les Capitaines préfèrent cette Ville où ils sont assurés de trouver du fret & de pouvoir choisir les denrées. Sa position au centre de la *Bande-du-Sud*, rend son commerce florissant. Les quartiers éloignés y communiquent par des barques qui occupent un grand nombre de Caboteurs, espece d'hommes très-utile, & qui par cette raison doit être chere à la Colonie. La disette d'or & d'argent met cependant quelquefois de

la langueur dans les affaires. Les Négocians des *Cayes* pourroient, ce semble, réparer aisément ce mal, en attirant chez eux les Espagnols de la *Terre-ferme*. Cette Ville n'est séparée de *Sainte-Marthe* que par le golfe du Mexique, & le vent est également favorable pour aller & venir. Si les Espagnols trouvoient aux *Cayes* ce dont ils ont besoin au même prix qu'ailleurs, il est vraisemblable qu'ils ne lutteroient pas contre les vents, qui retardent quelquefois leurs voyages, pour monter au Cap ou au Port-au-Prince.

On comptoit en 1763, dans la dépendance du *Fond-de-l'Isle-à-Vache* & des *Anses*, 17800 negres. Nous avons dit qu'il y en avoit 1800 dans le quartier de *Tiburou*; ainsi, soustraction faite de ce dernier nombre, il en restoit 16000 pour la *Plaine-du-Fond*, l'*Abacou*, &c. Comme les Négriers ont été rares aux *Cayes* depuis la paix, il y a apparence que la quantité des negres n'a pas beaucoup augmenté. Les cultures pourroient en occuper le double; des tems plus prospères & de nouveaux efforts du Commerce remédieront peut-être à cette disette. On peut juger de l'importance du commerce qui se fait dans la Partie du Sud, par le nombre des Navires sortis du Port des *Cayes* & de celui de *Saint-Louis*, chargés des denrées du pays: il en fut expédié en 1764,

46 pour France & 3 pour Miquelon ; en 1765, il en sortit du seul Port des *Cayes* 52 pour France & 2 pour le *Mississipi*. Ce commerce qui n'est pas encore à son plus haut période, donne de grandes espérances pour l'avenir.

La vallée de *Cavaillon*, située à côté de la *Plaine-du-Fond*, en est séparée par une chaîne de collines assez hautes, qui s'étend d'abord de l'ouest à l'est, fait ensuite un coude en arc de cercle, & tourne enfin au sud jusqu'au bord de la mer. Cette vallée a plus de quatre lieues de longueur dans sa courbure ; sa largeur est inégale, petite vers le haut, & assez grande vers le bas. Mais ce qu'on peut appeler plaine, n'a pas plus d'une lieue & demie de long & demi-lieue de large. On comprend dans cet espace la *Baie-des-Flamands*, qui en est voisine à l'orient. Une grande & belle rivière, qui porte aussi le nom de *Cavaillon*, & qui prend sa source dans les montagnes de *la Hotte*, arrose ce quartier ; ses débordemens sont terribles, ses crues subites, ses passes dangereuses ; & plusieurs personnes qui ont entrepris imprudemment de la passer, quand elle est grosse, s'y sont noyées. Les Habitans se sont établis à droite & à gauche de cette rivière.

Le sol de la vallée est assez bon & même fertile en plusieurs endroits ; en d'autres il

est argileux. Les pluies y sont rares, & la nécessité a obligé les Habitans d'avoir recours aux arrosages. Ceux qui se sont trouvés dans le bas, ont profité de la riviere; mais ceux qui sont établis dans le haut, n'ont pu participer à cet avantage. Il y a dix Sucrieries à *Cavaillon*, en y comprenant les deux qui sont à la *Baie-des-Flamands*: on y fait de l'indigo; mais il réussit médiocrement, parce que l'herbe croît fort peu & avec difficulté. La culture du coton y est plus heureuse. Les montagnes voisines abondent en excellens bois de charpente. On y a fait quelques hattes. Nous observerons qu'il est surprenant que Mrs. les Habitans du *Fond*, éloignés du secours des Espagnols, aient fait si peu d'établissmens pour élever des bêtes à corne & cavallines, dont ils ont un besoin indispensable pour les cultures. Ces animaux peuplent dans ce quartier aussi bien qu'en aucun autre; ils s'y élèvent à merveille, & s'y vendent plus chers qu'ailleurs.

Le Bourg de *Cavaillon* est sur une hauteur à l'est, ou à main gauche de la riviere & tout auprès. Il est distant d'une lieue de la mer, & outre l'Eglise qui n'a rien de remarquable, il n'est composé que de six à huit maisons. On compte cinq lieues de ce Bourg aux *Cayes*, sans doute à cause des détours du chemin; car il y a plus près en ligne

droite. Ce chemin, qui traverse des collines, est cependant assez beau pour les charrettes; & en général tous les chemins royaux & particuliers de la *Plaine-du-Fond* sont beaux & bien entretenus. Les côtes de ce quartier ont trois lieues d'étendue: elles sont basses, marécageuses & couvertes de mangles. Nous avons dit plus haut que celles de la *Plaine-du-Fond* se terminoient à la rivière de l'*Islet*: depuis l'embouchure de cette rivière jusqu'à un rocher à pic, avancé dans la mer, appelé *Tapion-de-Cavaillon*, éloigné de 3500 pas, & placé au nord-est-quart-est de la même embouchure de la rivière, la côte rentre en dedans, fait plusieurs sinuosités, & forme une saline. A 100 pas de la côte & à 1000 pas au vent de la rivière, est un petit islet qui lui a donné ce nom, & qui par lui-même n'a rien de remarquable. Les Navires qui vont aux *Cayes* ou qui en sortent, jettent souvent l'ancre entre cette rivière & l'islet dont elle a aussi retenu le nom, à cause du mouillage qui est excellent. Au delà du *Tapion*, la côte se replie en arc de cercle vers le nord, puis vers l'est, & forme une anse sans abri du côté du sud, où se jette la rivière de *Cavaillon*. Cette anse a une lieue d'ouverture, & sa pointe orientale est aussi l'occidentale de la baie des *Flamands*, qui est grande & belle, & qui s'étend du sud-ouest au nord-est près

de deux lieues, ayant plus de demi-lieue de large. Son mouillage est sûr, la tenue bonne par-tout à 10 brasses de profondeur, & les Vaisseaux peuvent s'amarrer à terre à l'abri de tous les vents. L'aiguade est éloignée d'une lieue, parce qu'il ne s'y jette aucun ruisseau. On ne trouve enfin à cette baie d'autre inconvénient que d'être un peu trop sous le vent de la pointe de l'est de l'*Isle-à-Vache*; ce qui oblige de faire quelques bordées pour en sortir, & c'est une petite difficulté que le port de *Saint-Louis* n'a pas. Plusieurs collines entre *Cavaillon* & la baie des *Flamands* sont occupées par de petits Habitans. Nous osons croire qu'une Ville y auroit été mieux placée qu'elle ne l'est à *Saint-Louis* & aux *Cayes*.

La baie des *Flamands* est séparée de la grande baie de *Mesle* par une langue de terre de demi-lieue de largeur, terrain inégal, bosselé & couvert de collines. C'est à la pointe méridionale de cette langue de terre que se termine le quartier de *Cavaillon*, & que commence celui de *Saint-Louis*. Depuis l'embouchure de la riviere de *Cavaillon* jusqu'à la pointe de *Saint-Louis*, dans un espace de quatre lieues marines, la côte, sans avoir égard aux baies qui s'y trouvent, court de l'ouest à l'est. La grande baie de *Mesle* a une lieue de large à son entrée, une lieue d'étendue du sud-ouest au nord-est, &

fi peu de profondeur qu'elle sert seulement pour des barques, quoiqu'on assure qu'il y est entré autrefois des Navires marchands. A une demi-lieue plus au vent est la petite baie de *Meste*, qui n'a que demi-lieue de large, autant d'enfoncement, & qui par le même inconvénient que la précédente, ne peut recevoir des Navires : celle de *Saint-Louis*, qu'on trouve demi-lieue plus au vent, est exempte de ce défaut. C'est un des plus beaux ports & des plus sûrs de toute l'Amérique. La baie a une lieue de largeur, & demi-lieue d'enfoncement sud-est-nord-ouest : elle est non seulement accessible aux plus grands Vaisseaux de guerre, qui y mouillent sur un fond tout-à-fait propre pour l'ancrage, à l'abri des vents de la part du sud par la *Caye-d'Orange* & d'autres islets voisins qui couvrent l'entrée ; mais encore elle est à couvert par un autre islet de 500 pas de long, 160 de large, plus avancé dans la baie, & qui n'est séparé de la côte que par un canal très-profond de 7 à 800 pas. Pour entrer dans cette baie, il faut ranger le *Cap-Cormuel* qui est au vent, à cause des islets & d'un haut fond qui sont à demi-lieue au sud. C'est sur un de ces islets qu'étoit bâti le Fort que les Anglois prirent & démolirent en partie en 1748, & qu'on n'a pas rétabli. Pour le remplacer, on a construit une batterie de 17 pieces de canon, appelée le *Fort-neuf*,

sur la pointe de l'ouest, nommée la *Pointe-de-la-Compagnie*. La batterie de *Saint-Eloy*, de 10 pièces de canon de 36, qui protège la première & bat toute la rade, est placée sur un roc escarpé & inaccessible. Ce port est susceptible de fortifications beaucoup plus considérables.

La Ville de *Saint-Louis*, bâtie dans le fond de la baie, au pied d'une montagne, à côté d'un marais, étoit ci-devant le séjour d'un Gouverneur de toute la Partie du Sud, d'un Etat-Major, d'une Garnison, & le Siege des Juridictions Civile & d'Amirauté qui y sont encore, & qui étendent leur district du côté de l'est aux confins du quartier de *Jacmel*, & vers l'occident jusqu'à la baie des *Irrois*. En 1761, que cette bicoque étoit encore dans son brillant, on écrivoit : » Ce » qu'on nomme la Ville de *Saint-Louis* est » bien peu de chose ; & si l'on en tiroit » l'Etat-Major, la Garnison & les Officiers » des Juridictions, il n'y resteroit plus per- » sonne ». La Ville aujourd'hui ne consiste qu'en 70 ou 80 maisons tout au plus. Ce quartier, resserré par des montagnes arides & stériles, n'a que 6 ou 7 Habitations un peu considérables, dont deux seulement sont en Sucreries & les autres en Indigoteries. Tout le reste ne contient que des Habitations très-médiocres, dont les Propriétaires les plus riches n'ont pas 25 esclaves. Par ce

précis, on peut juger de l'état actuel du quartier de *Saint-Louis* : il s'étend jusqu'à la rivière d'*Aquin*, à quatre petites lieues dans l'est de la Ville ; & les montagnes qui le bornent au nord, le séparent de la vallée de l'*Azile*, qui est habitée & dont nous faisons mention plus bas. *Saint-Louis* est distant de *Cavaillon* de quatre petites lieues : le chemin de communication est assez commode pour les voitures, malgré les collines qu'il faut monter & descendre.

Nous croyons que c'est ici le lieu de dire quelque chose de la manière dont a été fait l'établissement des Français dans la Partie du *Sud* de cette Colonie. Jusques vers la fin du siècle dernier, cette Partie n'étoit connue en France que par le récit de quelques voyageurs qui l'avoient parcourue à la hâte : nous n'y avions aucune habitation fixe ; les Boucaniers Français y faisoient seulement la chasse au bœuf sauvage, & les Flibustiers y relâchoient quelquefois *. » Les portraits
 » avantageux que nos Gouverneurs avoient
 » faits à la Cour du quartier du *Fond-de-l'Isle*
 » à *Vache*, firent desirer au Roi son établis-
 » sement ; & pour en accélérer les progrès,
 » Sa Majesté forma en 1698 une Compagnie,
 » sous le nom de *Saint-Louis* ou de l'*Isle-à-*

* Hist. de S. Domingue du P. Charlevoix, in-4°, Tom. 2, p. 361 ; & Voyages du P. Labat aux Isles, Tom. 5, p. 242 & suiv.

» *Vache*, dont les premiers Commis de M.
 » de *Ponchartrain*, Ministre, étoient les Di-
 » recteurs. Le Roi la chargea de défricher
 » & de peupler la côte depuis le *Cap-Tiburon*
 » jusqu'à la riviere de *Neyva*, qu'il lui en-
 » gagea pour 30 ans, pendant lesquels elle
 » seule pourroit y faire commerce ». La
 Compagnie fit son établissement principal
 dans la baie de *Saint-Louis*, sur l'islet du
 même nom, où elle fit depuis bâtir le Fort
 dont nous avons parlé. Elle y établit un
 Gouverneur, un Directeur, des Commis
 & une Garnison à sa solde. Outre la beauté
 du port, la raison qui lui fit choisir ce poste,
 malgré ses incommodités naturelles & la
 stérilité du lieu, c'est qu'il étoit à peu près
 au milieu des établissemens qu'elle faisoit
 faire à droite & à gauche tout le long de
 la côte. Elle avoit cru d'ailleurs devoir
 mettre son principal Comptoir en sûreté
 contre les mouvemens peut-être un jour
 séditieux, des hommes ramassés de toute
 part qu'elle établissoit pour habitans de sa
 concession, & qui pouvoient devenir ses
 débiteurs mécontents, si elle les pressoit de
 payer. Ce poste étoit bon pour remplir ses
 desseins; elle étoit bien éloignée d'y vou-
 loir bâtir une Ville marchande, puisqu'elle
 se propoisoit de faire elle-même tout le com-
 merce. Elle avoit en outre des Officiers de
 Justice à *Jacmel*, à *Saint-Louis* & au *Fond*.

de-l'Isle-à-Vache *. » Par les avances qu'elle
» faisoit, elle attira beaucoup de Colons,
» qui peu à peu formerent des établissemens.
» Par ces mêmes avances, elle fixa l'humeur
» inconstante des anciens Boucaniers qui
» habitoient cette partie avant qu'elle en
» fût en possession, & elle attira beaucoup
» de Flibustiers ou Gens de mer. Les uns &
» les autres, avec l'aide de la Compagnie,
» qui leur avançoit des negres esclaves &
» tout ce qui leur étoit nécessaire, s'atta-
» cherent à la culture de la terre ». Mais
en remplissant ses promesses faites au Roi,
la Compagnie se ruina, parce que les reve-
nus des cultures étant d'abord très-petits,
ses recettes ne correspondoient pas à ses
avances; parce que les dépenses étoient
prodigieuses, & que le commerce avec la
Côte d'Espagne, sur lequel elle avoit compté,
ne réussit point, ayant été mal conduit.
» Elle fit donc si mal ses affaires, qu'après
» vingt ans elle se vit obligée d'abandonner
» la partie, de remettre son privilege au
» Roi, de même que ses créances, qu'il
» céda à la Compagnie des Indes le 20 sep-
» tembre 1720 ». Cette grande Concession
fut enfin réunie à la Couronne, & le gou-
vernement en fut confié à deux Comman-

* Cet extrait & plusieurs des suivans sont tirés d'un Mémoire manuscrit.

dans pour le Roi *, » dont l'un résidoit à
 » *Jacmel*, & l'autre au *Fort-Saint-Louis*. Le
 » Roi érigea deux Sieges Royaux au mois
 » de novembre 1721, un à *Jacmel* & l'autre
 » à *Saint-Louis*, ressortissans du Conseil
 » Souverain du *Petit-Goave*; & le spirituel
 » fut donné aux Religieux de Saint-Domi-
 » nique, sous la direction du Préfet-Apos-
 » tolique résidant à *Léogane*, qui envoya
 » des Curés de son Ordre dans toutes les
 » Paroisses ». Après la réunion de la Partie
 du Sud aux Domaines du Roi, les motifs
 qui avoient porté la Compagnie à faire l'é-
 tablissement de *Saint-Louis*, n'existant plus,
 on auroit dû transporter le principal éta-
 blissement dans un lieu plus voisin des gran-
 des cultures; & si on l'avoit bien placé, il
 seroit aisément devenu une Ville considé-
 rable en très-peu de tems: mais les cultures
 étoient encore si peu de chose, qu'on ne
 pouvoit imaginer alors le période où elles
 ont monté dans la suite; d'ailleurs la beauté
 du port de *Saint-Louis* & son Fort neuf bien
 bâti, & qui paroissoit fait pour être le séjour
 du Gouverneur de cette Partie, décidèrent
 les Chefs. On s'y fixa donc malgré les désa-
 vantages du lieu; & 45 ans d'expérience

* Le Commandement de *Saint-Louis* fut depuis érigé en
 Gouvernement en faveur de M. de Brach, qui eut sous lui
 un Lieutenant-de-Roi, un Major & un Aide-Major à *Saint-
 Louis*; puis un Major & un Aide-Major au *Fond-de-l'Isle-
 à-Vache*, où l'on mit ensu un Lieutenant-de-Roi.

102 *Journal de Saint-Domingue.*
ont démontré qu'on avoit tort d'espérer
qu'il s'y formeroit un jour une Ville.
La fin, au Journal prochain.

S U I T E

De l'Histoire naturelle du Caffé.

LES deux choses qu'il importe le plus de connoître aux Cultivateurs, sont la préparation du terrain & le choix du plant; c'est d'eux seuls que dépend en quelque sorte le succès de la culture du caffé, & c'est à leur connoissance pratique qu'il faut particulièrement s'attacher. Les *caffeyers* doivent être toujours plantés dans un nouveau défriché, qu'on appelle autrement ici un *bois-neuf*. Ils ne réussissent dans les vieilles terres qu'à force de soin & de travail, & par la quantité de terreau dont on remplit les trous. Dans un terrain depuis long-tems en valeur, comme dans un terrain nouvellement défriché, il est également nécessaire d'ameublir par le labour les environs du trou où l'on met la jeune plante. » Lorsqu'elle » est ôtée du lit de la pépiniere, il faut bien » prendre garde (dit le Docteur *Browne*) » de ne point endommager les racines : la » terre même qui y tient, doit être conser- » vée jusqu'à ce qu'on les plante; car si les » fibres chevelus, exposés à l'air, viennent

à sécher, on court risque de ne pas réussir :
 » c'est la cause pourquoi ce bel arbre n'est
 » pas plus commun dans les jardins de cette
 » Isle (*la Jamaïque*) & sur les habitations
 » dans les plaines. Le mieux est donc de se-
 » mer les graines près du lieu où on veut
 » planter les arbres, afin d'y porter le jeune
 » plant avec sa terre, sans que les racines
 » prennent vent.

Il faut que les pieds qu'on veut replanter
 soient âgés d'environ un an : lorsqu'ils sont
 plus jeunes, ils ont si peu de force & de
 vigueur, que le moindre rayon du soleil les
 brûle. Si au contraire ils sont plus vieux,
 il faut bien se donner de garde de leur cou-
 per la tête, comme il m'arriva de le faire
 à quelques pieds que je plantois, qui
 étoient âgés de deux ans. Ils reprirent en
 apparence, car ils poussèrent des bran-
 ches, & même se soutinrent assez bien pen-
 dant les sécheresses ; mais aux premières
 pluies, je n'en pus réchapper un seul. L'ex-
 périence m'a enfin confirmé que les *caffeyers*
 assez grands pour pousser des branches,
 réussissoient rarement à la transplantation.
 J'ai essayé d'en planter de bouture ; ils ont
 repris & poussé des branches ; mais ils sont
 long-tems à se reproduire par cette mé-
 thode. Suivant le Mémoire de l'Isle de Bour-
 bon, on s'y est servi autrefois de ce moyen
 pour les multiplier. Quant à la transplanta-

tion des *caffeyers*, j'ai constamment éprouvé qu'on ne la peut faire avec succès que lorsqu'ils ont six à huit feuilles, ni plus ni moins.

Il y a deux saisons convenables pour planter ces arbrisseaux dans nos quartiers. La première est depuis le commencement des pluies jusqu'à la mi-mai, & la seconde depuis la mi-septembre jusqu'à la Toussaint. Il m'arriva d'en planter une fois au commencement de juin; pendant un tems sombre & pluvieux qui dura trois jours; j'avois pris la précaution d'en couvrir une partie avec des feuilles de bananiers; malgré cela, ils sécherent & périrent tous aux premiers rayons de soleil. Il convient de planter les *caffeyers* immédiatement avant ou après un gros grain de pluie qui ait bien humecté la terre: les tems sombres & nébuleux occasionnés par les vents de nord, sont les plus favorables à cette opération.

J'essayai une année de planter à demeure trois graines de café dans chaque trou, & quelques graines d'indigo parmi, afin que cette plante leur procurât de l'ombrage. Les cafés leverent; mais des insectes, appelés *criquets*, les couperent presque tous pendant les sécheresses.

Dans la vue de retirer quelque revenu du terrain où l'on a planté les *caffeyers*, on peut, en attendant la récolte, semer entre les rangs des herbes potageres & des choux,

observant de n'y point mettre d'autres légumes que des pois & des phaséoles nains qui n'ont pas de branches qui puissent embarrasser ces arbuttes. On y peut planter encore du gingembre & des graines d'indigo franc & maron, ainsi que du tabac la première année; mais le riz & le mays empêchent les caffés de croître, & les patates les font périr, même quand ils ont pris de la force. Il ne faut point non plus les avoifiner des bananiers; comme ces arbres sont sujets à être couchés par les vents, ils les écraseroient dans leur chute. On plante quelquefois de l'indigo dans les nouvelles *caffeyeres*: il résulte de cette pratique un inconvénient; c'est que les negres, par inattention, coupent souvent les pieds de café avec l'indigo.

Ces arbres, deux ans ou deux ans & demi après avoir été transplantés, rapportent, l'un portant l'autre, environ une demi-livre de café par pied: s'ils sont en bonne terre, ils ont alors trois pieds de haut. La troisième année ils sont dans tout leur rapport, & rendent deux livres à deux livres & demie de café chacun. Il y a environ deux mille feves de café à la livre poids de marc.

J'ai dit que les fleurs & par conséquent les fruits naissoient aux nœuds qui sont aux aisselles des feuilles; mais le même nœud ne porte jamais des fruits deux ans de suite. La seconde année que l'arbre est transplanté,

il est encore jeune & ne donne des fruits qu'aux nœuds des branches les plus voisins du tronc. La troisieme année, il est chargé de fruits dans toute la longueur de ses branches, excepté cependant à quelques nœuds où il en avoit l'année précédente. La quatrieme année, il ne porte son fruit qu'au sommet & à l'extrémité des branches qui se font beaucoup prolongées, sur-tout celles d'en bas, & qui même se font ramifiées; dans le même tems aussi il pousse de divers endroits du tronc, sur-tout vers le bas, d'autres branches éparfes & rangées sans ordre. La cinquieme année, toutes les jeunes branches rapportent du fruit, tandis que les anciennes qui ont sorti du milieu de l'arbre, sechent & meurent près du tronc. Ainsi le *caffeyer* perd tout l'agrément de sa belle forme, & son milieu reste presque dégarni, pendant que son sommet s'éleve & se couronne. Il jette, outre cela, par son pied plusieurs longues baguettes ou branches gourmandes, qui poussant verticalement avec une extrême vigueur, épuisent l'arbre de sucs, & le font périr bien plus promptement. La sixieme année, il continue de croître en hauteur; son sommet se charge de fruits, souvent même sa tête incline jusqu'à terre, & ses branches basses, allongées, rampent ou se rompent sous le poids de leurs cerises. Tels sont les différens degrés

de végétation de cet arbuſte. Pour obvier aux derniers inconvéniens, & comme il faut que le fruit ſoit néceſſairement à portée de la main pour être cueilli, il convient d'arrêter les *caſſeyers* à une certaine hauteur. C'eſt une méthode en uſage chez les Habitans les plus expérimentés, qui les arrêtent ordinairement à la hauteur de cinq pieds ou ſix pieds tout au plus, & les obligent ainſi de ſe couronner & de ſe garnir. Ils ont ſoin, outre cela, à chaque ſarclaiſon qu'ils font donner à la *caſſeyere*, de pincer le ſommet des arbres, crainte qu'ils ne s'élevent, & de faire rompre auſſi tous les rejettons & branches gourmandes qui pouſſent continuellement autour du tronc. Je penſe qu'il ſeroit encore à propos de tailler les *caſſeyers* deux fois l'an, ce qui doit ſuppoſer une connoiſſance exacte de la taille des arbres; mais je crois qu'elle eſt ici preſque généralement ignorée; du moins, s'il y a quelque Habitant qui la ſçache, je n'en connoiſ aucun qui la mette en pratique. Cette taille maintiendrait les *caſſeyers* en vigueur, & renouvelleroit ceux qui menaceroient de périr. Je ne me flatte point de l'entendre; mais j'ai pourtant réuſſi par elle à réchapper pluſieurs pieds de caſſé que je voyois prêts à ſécher.

On doit ſarcler les *caſſeyeres* auſſi ſouvent qu'il eſt néceſſaire, pour empêcher les mau-

vaïses herbes d'y répandre leurs graines, & d'empoisonner le terrain de leurs especes. Ces herbes naturelles dans l'Isle, attirent à elle tous les suc's de la terre, & les caffés ne recevant plus de nourriture en quantité suffisante, jaunissent & sechent sur pied un ou deux ans après. Il faut excepter pourtant quelques fonds de bonne terre où le sol leur est si favorable qu'ils y croissent malgré les plantes ennemies, & s'y multiplient au milieu des halliers & des liannes, au travers desquels on les voit se faire jour avec peine. J'en connois qui sont ainsi abandonnés depuis vingt ans, qui rapportent néanmoins chaque année, & qui s'y soutiennent & se reproduisent parfaitement bien. Ils sont au bord d'une riviere dans une terre fraîche, mais sablonneuse, sur un fond de galets & de gravier. L'expérience m'a prouvé qu'il étoit avantageux de chauffer ces arbrisseaux, en ramassant de la terre autour du pied, sur-tout dans les terroirs arides & dans les montagnes.

Les *caffeyers* sont encore sujets à périr par un grand nombre d'autres accidens. Souvent dans leur troisieme année on en voit quelques-uns sécher tout-à-coup sur pied, quoique chargés de fruits déjà presque mûrs : l'épuisement que leur occasionne sans doute l'effort qu'ils ont fait pour rapporter beaucoup, semble être cause de cet accident. Si

on retranchoit avec la serpette partie des branches & des fruits de ces jeunes *caffeyers* trop chargés, on les empêcheroit par ce moyen de périr, ou l'on conserveroit l'arbre & quelques-uns de ses fruits, au lieu que sans cette précaution il est perdu sans ressource. Il en est qui sechent aussi sur pied par l'action trop vive des rayons d'un soleil brûlant, & d'autres sont dévorés par un ver à tête dure, qui devient un petit scarabée brun, dont la tête est fort grosse (1) : il entaille l'arbusse & le perce de haut en bas. Lorsque des *caffeyers* sont plantés sur un fond de tuf, de roc vif ou d'argile que leurs racines ne peuvent pénétrer, ils vivent rarement au delà de leur quatrième année; on les voit bientôt jaunir, ensuite sécher & périr tous successivement. On les soutient cependant quelque tems avec l'attention, comme nous avons dit, de les chauffer; mais quelques soins que l'on prenne, ils ne tardent pas à périr, sur-tout si le sol est mauvais : ceux qu'on replante à la place éprouvent le même sort. Il n'y auroit qu'un moyen de les faire réussir; ce seroit de creuser pour chaque arbusse un trou de deux pieds ou de deux pieds & demi de diamètre, & de le remplir de bonne terre de la surface voisine : ce travail néanmoins me paroît si

(1) Cet insecte s'appelle à Cayenne mouche à cassé,

pénible & si considérable, que je doute qu'aucun Cultivateur ose l'entreprendre. Dans les *caffeyeres* des montagnes où il y a beaucoup de pente, les fortes pluies & les avalaisons entraînent les terres & déracent les arbres, qui périssent ensuite faute de nourriture. Quelques Habitans ont cherché à remédier à ces accidens, & à conserver leurs terres & leurs *caffeyeres*, en élevant des murailles de pierres seches (qu'ils ont trouvé sur les lieux) les unes au dessus des autres dans la direction de la pente de la montagne : ils ont ensuite étendu la terre franche à peu près de niveau depuis le pied de la muraille supérieure, jusqu'au haut de la muraille inférieure & voisine. C'est dans cet intervalle qu'ils plantent leurs *caffés* ; ils ont par ce moyen élevé leurs plantations en terrasses & en amphithéâtres, & procuré à leurs établissemens le double avantage d'être autant agréables à la vue que solides par la durée. On conçoit que d'aussi grands travaux ont dû occasionner des frais considérables ; aussi je ne prétends point engager les Cultivateurs à les entreprendre ; mais je crois devoir les prévenir que ce n'est qu'à force de travail, & par des soins assidus & continuels pendant toute l'année, qu'on peut conserver long-tems en rapport une bonne *caffeyere*.

» Les *caffeyers* vivent ordinairement de

» 20 jusqu'à 25 ans ; on en a vu qui ont vécu
 » jusqu'à 40 ans * ». Les arbres que nous
 avons à Léogane font de cet âge , & tous
 ceux qu'on cultive dans cette Colonie ont
 tiré d'eux leur origine.

RÉCOLTE DU CAFE.

Les *caffeyers* à Saint-Domingue fleurissent
 plusieurs fois l'année : un même arbre se
 couvre de fleurs jusqu'à deux & trois fois ;
 il se noue à chacune des fruits , qui étant
 formés en différens tems , font mûrs en dif-
 férentes saisons (2). Tous les arbres aussi

* Histoire des Indes , tome III , par l'Abbé Guyon.

(2) La saison, dit M. Barrere dans ses Observations sur
 le commerce de Cayenne , où les arbres à café fleurissent &
 donnent leurs fruits dans cette Isle , est principalement le tems
 des pluies. On doutoit dans l'origine qu'ils pussent s'accom-
 moder au climat. L'extrême sécheresse en faisoit périr beau-
 coup , & les pluies excessives de l'hiver empêchoient les fruits
 de mûrir. D'ailleurs on avoit une peine infinie à garantir les
 nouveaux plants des fourmis & d'autres insectes qui les dé-
 voroient. Mais tous ces obstacles furent surmontés. » Ajour-
 » d'hui les arbres croissent en perfection ; & lorsqu'ils ont at-
 » teint leur grandeur naturelle , ils donnent pour récolte ordi-
 » naire douze livres de fèves. M. Barrere assure que le café
 » de Cayenne un peu suranné , ne le cede guere au Moka : il
 » s'en fait deux récoltes , la premiere au mois de juin , & la
 » seconde vers Noël ». Les branches qui fleurissent dans la
 cours de juin rapportent du fruit en décembre , & celles qui
 fleurissent vers Noël donnent leur fruit en juin. L'arbre s'ac-
 commode mieux d'un terrain élevé que des fonds bas ; il croît
 mieux aussi dans les terres noires & grasses , qui sont malheur-
 reusement assez rares dans cette Colonie de Cayenne , que dans
 les terres sablonneuses. Enfin il se multiplie plus aisément par
 la graine que par la bouture.

Il faut remarquer que l'Ouvrage de M. Barrere, Docteur
 & Professeur en Médecine dans l'Université de Perpignan , &c.

ne fleurissent pas en même tems ni le même jour ; il n'est pas rare d'en voir qui sont chargés de fleurs, tandis que leurs voisins qui sont aussi âgés qu'eux, n'en ont aucune. Assez ordinairement dans la saison sèche, c'est-à-dire, dans les mois de janvier, février, mars & avril, lorsqu'il fait un tems doux & humide, il y a des *caffeyers* qui fleurissent ; mais c'est sur-tout en avril qu'ils

qui a pour titre, Nouvelle Relation de la France équinoxiale, &c. imprimé à Paris en 1743, n'est pas d'une date si reculée, que les faits allégués ne puissent, par la raison même de leur peu de vétusté, mériter d'être approfondis. Nous avons de la peine à concilier deux choses dans son récit. En premier lieu, on doit croire que les caffés ont singulièrement dégénéré à Cayenne depuis 24 ans, puisqu'il s'en faut bien qu'ils soient aujourd'hui d'un si grand rapport. On ne voit point cependant dans aucune relation que l'arbre à caffè, en Arabie même d'où il tire son origine, soit d'un rapport aussi considérable. A Saint-Domingue & dans toutes nos autres Colonies, les caffeyers, ainsi qu'on l'a pu voir ci-dessus, ne donnent que deux à deux livres & demie de caffè par an ; la culture & le commerce de cette denrée dans ces Isles, sont cependant plus étendus qu'à Cayenne. Quelles sont donc les raisons qui y ont pu retarder cette culture, puisque les pieds de caffè y rendent jusqu'à douze livres de feves par récolte, d'une qualité supérieure aux autres & presque égale à celle du Moka ? Certainement on a fait plus qu'exagérer en avançant un fait aussi peu vraisemblable. En second lieu, le caffè de Cayenne, en diminuant de rapport, auroit bien pu conserver sa qualité approchante du Moka ; mais il faut bien qu'elle ne soit pas assez reconnue, puisqu'on lui préfère celui de la Martinique. Au surplus, si l'on consulte M. de Préfontaine, on verra qu'il n'y a présentement que peu d'Habitans qui cultivent uniquement cette denrée, & que par conséquent elle ne compose qu'une foible partie du commerce de cette Isle. » Le caffè des Isles » Françaises, dit l'Auteur du Commerce de l'Amérique par » Marseille, se bonifie chaque année ; mais il paroît meilleur » jusqu'à présent à la Martinique, que dans les autres Isles, » quoique les plantations de Cayenne soient plus vicilles de » cinq années.

18933^c

